

[Votre nom ou raison sociale] EI

[Adresse du siège]

Tél. [06 00 00 00 00] · [email@example.fr]

SIRET [000 000 000 00000] · Immatriculé au RNE (répertoire des métiers de [département])

N° TVA intracommunautaire [FR00 000 000 000]

FACTURE

N° FAC-2026-[031]

Date d'émission : [date]

Échéance : [date] (30 jours)

Selon devis DEV-2026-[014]

CLIENT

M. et Mme Vasseur

[Adresse du client]

SIREN du client : [si client professionnel]

TRAVAUX

Nature de l'opération : prestation de services

Réalisés du [date] au [date]

Adresse du chantier : identique à l'adresse du client

DÉSIGNATION	QTÉ	UNITÉ	P.U. HT	TOTAL HT
Terrassement, évacuation des terres, lit de pose et remblais périphériques	1	forfait	4 200,00 €	4 200,00 €
Structure béton armé : radier, parois, ferrailage et coffrage, bassin 8 × 4 m	1	forfait	11 800,00 €	11 800,00 €
Étanchéité par liner armé 150/100, feutre de protection, profilés et accessoires	1	forfait	4 600,00 €	4 600,00 €
Filtration : pompe, filtre à sable, skimmers, refoulements, coffret électrique et local technique	1	forfait	5 300,00 €	5 300,00 €
Alarme périmétrique conforme à la norme en vigueur, pose et mise en service	1	u	890,00 €	890,00 €

Total HT 26 790,00 €

TVA 20 % 5 358,00 €

Total TTC 32 148,00 €

Acompte versé (facture FAC-2026-[025]) – 9 644,40 €

Net à payer 22 503,60 €

Paiement : net à payer au plus tard le [date d'échéance], par virement (IBAN [FR76 0000 0000 0000]) ou chèque. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Retard de paiement : pénalités au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal, exigibles dès le lendemain de l'échéance ; indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (clients professionnels, art. L441-10 et D441-5 du Code de commerce).

Assurance décennale : [Nom de l'assureur], contrat n° [0000], [adresse de l'assureur]. Couverture géographique : France métropolitaine.

Médiateur de la consommation : en cas de litige non résolu, le client particulier peut saisir gratuitement [nom et site du médiateur].

Rappel : cette facture ne peut être ni modifiée ni supprimée ; toute correction se fait par un avoir qui en reprend le numéro.